

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 29 mai 2015.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Françoise BARBAT, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, Nicolas COMBY, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Michaël SAVIGNAT, Émeline SIOR.

Secrétaire de séance : Agnès DURAND

- **Début 20h35** .Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

Dossier accessibilité

- ➔ Diagnostique, octobre 2012 un diagnostic conduit par la communauté de commune a mis en avant que la mairie, le foyer, l'église, le cimetière et les rues sont les bâtiments/lieux concernés par les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- ➔ Philippe Tartière a rencontré Mr. HREN de la DDT pour établir les travaux à réaliser au sein de la commune.
 - Mairie :
 - L'entrée se fera par le préau
 - La bibliothèque passera au RDC, avec mise à disposition d'un ordinateur pour rechercher l'ouvrage.
 - Sanitaire : rendre les WC de la cour accessibles
 - Foyer Rural : place en enrobée dans la cour à prévoir, plus toilette accessible.
 - Eglise : dérogation car nombre de marches, pente et ..., donc pas de travaux prévus.
 - Cimetière : dérogation, donc pas de travaux prévus.
 - Rue : réflexions à avoir lors de nouveau travaux

Le dossier devra être déposé pour Septembre 2015, avec un agenda sur 3 ans et un montant estimé. Ce dossier sera envoyé en préfecture.

1. Cimetière : Concession et aménagement

Comme il n'y a que 12 places libres et que 9 sont réservées, une proposition de Columbarium à la place du cyprès est en réflexion.

2. Foyer Rural : Travaux

Les travaux de garde corps, plan de travail cuisine + cuisinière + lave vaisselle ?, portail, porte chaudière, rampe, tringle, moustiquaire ... seront réalisés par l'ESAT du Marand. Une demande de devis est en cours. Les travaux pourraient être réalisés rapidement.

Pour information, les travaux à réaliser ne font pas parti du périmètre de ce que peut prendre en charge l'équipe PDI.

3. Vente de terrain et urbanisation

A Chabannes, le terrain prévu pour la future station d'épuration (parcelle 37) a été vendu. La mairie a fait le choix de ne pas l'acheter mais cet emplacement reste réservé par la mairie.

A Cournols, la parcelle 11 de M. Astier a été vendue à M. Robert Pommier.

A Cournols, parcelle 348, famille FOURNIOUX souhaite mettre en vente cette parcelle. Cette parcelle, en zone AUHB (assainissement collectif), n'est pas viabilisée, elle n'est donc pas constructible. Si les propriétaires arrivent à mettre en œuvre les viabilités, cette parcelle pourrait devenir constructible.

La mairie ne souhaite pas intervenir sur une modification du PLU.

4. Entretien des rues et problèmes de stationnement

Famille ASTIER

- Problème de stationnement, de la tonne et du tracteur proche du foyer.
- Problème sous le hangar (boue, cailloux, bouses)

Si pas d'effort fait par la famille, la mairie fera le nécessaire pour faire intervenir une entreprise de nettoyage pour nettoyer le caniveau.

5. Réflexion taxe d'assainissement

Actuellement la taxe d'assainissement est de 80 centimes d'euro par m³ d'eau consommée.

Sur d'autres communes, cette taxe est décomposée en une part fixe et une part variable liée à la consommation. Une vérification est en cours sur les administrés de la commune pour voir si tout le monde est en règle par rapport à la base de donnée fournie par la lyonnaise des eaux.

- ➔ une fois cette vérification/mise à jour effectuée, la commune aura à sa disposition des informations qui lui permettront d'effectuer une simulation entre les deux modes de calcul.
- ➔ Ces résultats seront présentés en conseil municipal.

6. Travaux d'assainissement

Quelques finitions sont à faire (trottoir ...). La réunion de réception de chantier va être planifiée dans les semaines à venir.

7. Elaboration du plan d'investissement sur 4 ans

Un tableau sera à remplir pour lister les projets avec les coûts, les subventions possibles, le planning prévisionnel

Information : les travaux réalisés actuellement par la commune ont été subventionnés en moyenne à 57 % (hors station d'épuration).

Quelques pistes de réflexion :

- ➔ Les travaux liés à l'accessibilité seront intégrés dans ce plan d'investissement.
- ➔ Citerne Incendie et mise à disposition de point d'eau pour les agriculteurs
- ➔ Entretien des chemins : solution proposée par la COLAS (Bernard va les rencontrer). Il faut cependant répondre aux propositions faites par les agriculteurs.

- Reprise de goudrons à prévoir (localiser les zones et faire chiffrer) pour éviter les dégradations.
- Reprise des joints du mur du cimetière, et barrière dégradée.
- Mur de l'entrée de Curnols, peinture grille de la mairie, fenêtre ...
- Réflexion sur le local de la commune face au foyer
- ...

8. Ecole de la Monne - SIVOS

Echanges sur la mutualisation des TAP au niveau de la communauté de commune.

Point sur les grandes difficultés du CLSH.

Sachant que le CLSH et le SIVOS sont très liés, le SIVOS doit réfléchir à une solution pour aider le CLSH à survivre.

9. Compte- rendu des réunions et autre points

Communauté de Commune :

- L'alliance GVA/Les Cheires/Allier Comté Communauté, semble convenir : les réflexions sont en cours
 - 30/04/2016 : arrêté préfectoral des projets de périmètres des EPCI appelés à fusionner. Cet arrêté est notifié aux communes pour recueillir leurs avis.
 - 31/12/2016 : arrêté préfectoral prononçant la fusion

Compte- rendu des commissions

- Commission Mutualisation

Point sur les défibrillateurs

- Besoin d'un branchement électrique, car boîtier chauffant pour ceux situés en extérieur.
 - Maintenance pas nécessaire et pas obligatoire.
 - Décision d'installer un défibrillateur sur CURNOLS sous le porche de la mairie.

Point sur la lettre municipale

- **Fin du Conseil municipal 23H30.**
-
- **Prochain Conseil : le vendredi 16 Juillet à 20 h 30.**